

Note aux auteurs

— La Rédaction des *CCM* ne publie que des articles originaux. Elle se réserve toutefois le droit, à titre exceptionnel, de reproduire, en français et sous une forme différente, des études parues en une langue difficilement accessible ou dans une revue de très faible diffusion.

— Les manuscrits adressés à la Rédaction des *CCM* doivent obéir aux normes suivantes :

- ils sont envoyés au format Word.
- Chaque article est précédé des informations suivantes : titre, auteur (Prénom, Nom), coordonnées (postales et électronique) et institution.
- ils sont rédigés uniquement en français ; les auteurs étrangers joindront toutefois à leur texte français la version en langue originale pour permettre à la Rédaction de s’y reporter éventuellement pour la mise en forme du manuscrit. Les articles sont précédés d’un résumé en français (dizaine de lignes), avec traduction dans la langue choisie par l’auteur.
- les manuscrits ne doivent pas dépasser 50-60 pages, à raison de 2 000 signes environ par page. Les paragraphes sont séparés par un double espace, sans retrait.
- les notes suivent la numérotation continue et les références bibliographiques sont incluses dans les notes, elles sont présentées comme suit :
 - **Monographie** : Prénom NOM DE L’AUTEUR, *Titre*, Lieu d’édition, éditeur (collection, numéro), année d’édition.
 - **Ouvrage collectif** : *Titre*, Initiale du prénom NOM DU DIRECTEUR (dir. ou éd.), lieu d’édition, éditeur (collection, numéro), année d’édition.
 - **Contribution à un ouvrage collectif** : Prénom NOM DE L’AUTEUR, « Titre », dans *Titre de l’ouvrage*, Initiale du prénom NOM DU DIRECTEUR (dir. ou éd.), lieu d’édition, éditeur (collection, numéro), année d’édition, pagination.
 - **Actes de colloque** : Prénom NOM DE L’AUTEUR, « Titre », dans *Titre de l’ouvrage*, actes du colloque Nom du colloque (Lieu, dates), Initiale du prénom NOM DU DIRECTEUR (dir. ou éd.), lieu d’édition, éditeur (collection, numéro), année d’édition, pagination
 - **Article d’une revue** : Prénom NOM DE L’AUTEUR, « Titre », *Titre de la revue*, numéro, année de publication, pagination.
 - **Thèse** : Prénom NOM DE L’AUTEUR, thèse de doctorat/mémoire, discipline sous la direction de Initiale du prénom Nom du directeur, université/lieu, année.
 - **Catalogue d’exposition** : Prénom NOM DE L’AUTEUR, *Titre*, catalogue de l’exposition du musée Nom du musée (Lieu, dates), lieu d’édition, éditeur (collection, numéro), année d’édition.

— Quand une publication est citée à plusieurs reprises, ses références complètes ne sont données que la première fois ; seuls sont mentionnés, ensuite : Initiale du prénom NOM DE L’AUTEUR (*op. cit.* n. pour une monographie, art. cit. pour un article, éd. cit. pour une édition et le numéro de la note mentionnée).

— Les auteurs peuvent éventuellement illustrer leur article. La Rédaction n’accepte que les clichés originaux pour lesquels les auteurs auront sollicité l’autorisation de reproduction, et dont ils auront acquitté les droits. Les illustrations fournies doivent être au format JPEG et de très bonne qualité (soit un minimum de 300 dpi, pour un format 10x15 cm). Toute illustration doit être nécessairement accompagnée du crédit photographique et chaque article doit être fourni avec la liste numérotée des clichés, leur origine précise et leur légende respective.

— La Rédaction des *CCM* n’accorde pas de droit de réponse aux auteurs d’ouvrages recensés. Les comptes rendus ne représentent que l’opinion de ceux qui les écrivent, ils n’engagent en aucun cas la responsabilité de la revue.